



Municipalité de l'Ascension-de-Notre-Seigneur

Agrandissement d'un bâtiment principal Résidentiel

Ce dépliant présente une version simplifiée de la réglementation d'urbanisme. En cas de contradiction, Le livre des règlements prévaut.

Pour l'agrandissement d'un bâtiment résidentiel, vous devez effectuer une demande de permis au service d'urbanisme de la municipalité.

Permis :

Le coût des permis est de 10 \$.

Prévoir un délai d'émission du permis de 30 jours

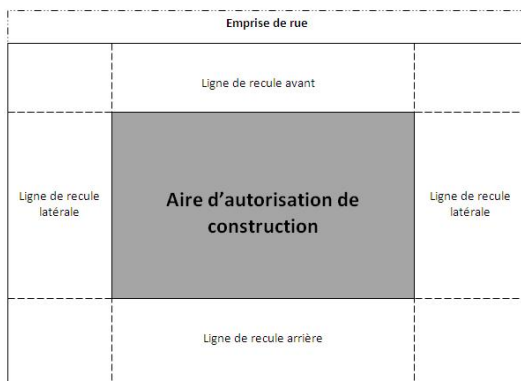
Emplacement;

L'agrandissement du bâtiment principal doit être implanté en respect des marges prescrites au règlement de zonage pour la zone où la propriété se trouve. Vous devez vous renseigner au service d'urbanisme.

Zone : _____

	Avant	Arrière	Latérale	Riveraine
Marge				

RUE



Distance d'un bâtiment accessoire :

La distance entre la maison et/ou un autre bâtiment accessoire doit être d'au moins 3 m.

Hauteur :

L'ajout d'un étage est prescrit au règlement de zonage selon la zone où se trouve votre propriété. Vous devez vous renseigner au service d'urbanisme.

Ajout d'une chambre

Dans un secteur qui n'est pas desservi par un réseau d'égout, l'ajout de la chambre doit être conforme à la capacité de l'installation septique existante, si non l'installation septique devra être remise à niveau.

Code national du bâtiment

Tous les travaux doivent être conformes avec le code du bâtiment en vigueur et le code de prévention des incendies 1995.

Revêtement extérieur

Le revêtement extérieur et la forme du bâtiment doivent s'harmoniser avec celui de la résidence existante.

Pour des informations additionnelles :

Municipalité de l'Ascension-de-Notre-Seigneur

Service d'urbanisme

1000, 1^{ère} rue est

Ascension-de-N.S. (Québec)

G0W 1Y0

Téléphone : 418-347-3482 poste 3

Télécopieur : 418-347-4253

Courriel :

dominic.bisson@ville.ascension.qc.ca



Municipalité de l'Ascension-de-Notre-Seigneur

Demande de permis de construction

Agrandissement d'un bâtiment principal Résidentiel

Adresse des travaux :

Propriétaire

Si vous êtes nouvellement propriétaire vous devez fournir vos titres de propriété.

Requérant

Si vous n'êtes pas le propriétaire, vous devez nous transmettre une procuration écrite de ce dernier.

Nom : _____
Adresse permanente : _____
Municipalité : _____
Code postal : _____
Téléphone : _____
Emplacement : _____
(Si autre)

Documents à joindre à la demande

1. Croquis d'implantation

Sur une copie de votre certificat de localisation ou sur une feuille quadrillée, réalisez un croquis à **l'échelle** du futur bâtiment, comprenant l'emplacement, la superficie, les distances des lignes et des autres bâtiments et toutes autres mesures jugées pertinentes.

2. Croquis des élévations

Sur une feuille quadrillée réalisez un croquis à **l'échelle** du futur bâtiment comprenant les mesures de hauteur, l'emplacement des fenêtres et des portes.

3. Détails de construction

Toit :

Revêtement : _____
Pente : _____

Revêtement extérieur

Mur avant : _____
Mur arrière : _____
Murs latérales : _____

Dimension de porte :

Largeur : _____
Hauteur : _____

Fondation

Dalle de béton : _____
Bloc de béton : _____
Bois : _____
Autres : _____

Dimension des fenêtres :

Coté droit : _____
Coté Gauche : _____
Avant : _____
Arrière : _____

Murs

Hauteur : _____

Entrepreneur

Auto construction : _____
Nom : _____
Adresse : _____
Municipalité : _____
Code Postale : _____

Responsable des travaux : _____
Téléphone : _____
Numéro RBQ : _____
Numéro NEQ : _____

Coût (Matériaux et main-d'œuvre) : _____

Durée prévue des travaux : _____

Signature du requérant : _____

Date : _____

Réservé au service d'urbanisme :

Matricule :
Numéro de lot :
Zonage :
C.O.S :
Numéro de la demande :
Date de réception de la demande :

Date de réception des croquis :